

En Lozère, l'irrigation est d'abord utilisée pour sécuriser la production végétale, souvent à partir de prélèvements directs, puis en augmente le rendement.

Le volume total d'eau utilisé pour l'irrigation est faible, mais le nombre de prélèvements est important et leur usage est vital pour les productions végétales et les exploitations d'élevage.

La Chambre d'Agriculture de Lozère vous accompagne :



Canal sur la Borne

S'organiser pour gérer l'eau collectivement

La Chambre d'Agriculture accompagne l'émergence et le fonctionnement de cette gestion (aspects administratifs, réglementaires, appui technique et animation). Elle accompagne également les porteurs de projet individuels dans leurs démarches de régularisation.

Depuis 2008, les irrigants se sont organisés en donnant mandat à la Chambre d'Agriculture, afin de régulariser leurs prélèvements et obtenir une autorisation pluriannuelle sur 9 bassins versants. Chaque printemps, par secteur, des tours d'eau sont établis, en fonction des possibilités du milieu et des besoins agricoles.

Certains agriculteurs se sont alors regroupés en structures collectives : Association Loi 1901, Association Syndicale Autorisée, Association Syndicale Libre...



Arrosage en Vallée du Lot

Adapter vos prélèvements en eau

La Chambre d'Agriculture et ses partenaires proposent leurs expertises techniques et administratives pour vos projets et se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions.

La répétition des restrictions des usages de l'eau, les conséquences du changement climatique, le manque d'autonomie des exploitations lozériennes, les attentes sociétales... sont autant d'éléments incitant à penser ou repenser les prélèvements d'eau pour l'irrigation.

Des solutions sont à mettre en place : modernisation des systèmes cultures, économes en eau, diagnostic des pratiques, ...



Réserve d'eau en Cévennes

Mobiliser de nouvelles ressources

La Chambre d'Agriculture et ses partenaires accompagnent les réflexions et les travaux de création de réserves d'eau.

Sur les territoires contraints, le stockage de l'eau est un facteur essentiel du maintien des exploitations agricoles.

La réflexion sur les réserves d'eau est conduite, bien qu'elle se heurte aujourd'hui à des difficultés administratives et techniques.

L'arrosage estival des cultures maraîchères, châtaigneraies et prairies constitue l'essentiel du besoin en Lozère.

Pour l'irrigation, contactez :

Chambre d'Agriculture de la Lozère
25, avenue Foch 48000 MENDE
Tél : 04.66.65.62.00 / Fax : 04.66.65.19.84
www.lozere.chambagri.fr

Document et actions réalisés avec le soutien financier de :



L'accès à l'eau pour les animaux en quantité et en qualité suffisante est vital et essentiel pour assurer un potentiel de production élevé. En bâtiment ou au pâturage, les besoins en eau sont à satisfaire, tout en considérant l'environnement naturel et les autres usages de l'eau.

Le COPAGE vous accompagne :



Bac d'eau alimenté par gravité



Récupération des eaux pluviales



Passage busé sur l'Aubrac

Aménager des points d'eau au pâturage

Le COPAGE vous accompagne dans toutes vos démarches techniques, administratives et réglementaires.

Aménager des points d'eau d'abreuvement au champ permet d'améliorer la qualité de l'eau, de limiter les impacts sur le milieu et les transports de tonnes à eau. Plusieurs systèmes (alimentation gravitaire, bélier hydraulique, pompe solaire...) sont à adapter selon le cheptel, la topographie du site, la réglementation....

Economiser l'eau en bâtiment

Le COPAGE vous conseille sur les pratiques d'usage de l'eau, les actions alternatives et les aides financières de travaux.

Les périodes estivales et/ou hivernales (période de rentrée des animaux) peuvent entraîner des tensions sur les réseaux publics ou les sources privées. Pour une autonomie en eau (régularité, quantité suffisante), une expertise de votre système est proposée : économies d'eau, solutions alternatives...

Réaliser des aménagements parcellaires

Le COPAGE et ses partenaires vous aident dans vos projets d'aménagements sur vos parcelles.

Plusieurs aménagements sont envisageables sur les parcelles agricoles afin de préserver la qualité de l'eau d'une part, et faciliter le travail de l'éleveur d'autre part : passages busés, végétalisation de berges, ripisylve, entretien des rases et cours d'eau....

Pour l'abreuvement et la gestion de l'eau sur les parcelles, contactez :

Association COPAGE
 25, avenue Foch 48000 MENDE
 Tél : 04.66.65.62.00 / Fax : 04.66.65.19.84
www.copage-lozere.org

Document et action réalisés avec le soutien financier de :

